Vos contrats de maintenance et de prestation

Pourquoi rassembler vos contrats au même endroit

Plutôt que de chercher dans vos emails ou vos classeurs quel prestataire couvre quel équipement et jusqu'à quand, le carnet sanitaire réunit tous vos contrats de maintenance et de prestation sur une seule page. Vous accédez à cette page depuis le menu Suivi sanitaire de votre portail, rubrique Contrats.

L'idée est simple : vous gardez en permanence une vision claire de qui s'occupe de quoi, sur quel périmètre, et jusqu'à quelle date. Fini les renouvellements oubliés ou les zones de votre installation laissées sans couverture.

Ce que vous retrouvez dans un contrat

Chaque contrat enregistré dans le carnet décrit l'essentiel de l'engagement :

- ? Le prestataire rattaché, avec ses coordonnées, pour savoir immédiatement qui contacter.
- ? Le périmètre couvert : production d'eau chaude, désinfection, analyses de laboratoire, équipements concernés.
- ? Les dates clés : début, fin et échéance de renouvellement.
- ? Le type de prestation : maintenance préventive, dépannage, suivi sanitaire.

Anticiper les échéances

Le carnet met en avant les contrats qui approchent de leur date de fin. Vous voyez en un coup d'?il ceux qu'il faut renouveler ou renégocier, avant qu'une couverture ne s'interrompe sans que vous l'ayez décidé. C'est particulièrement précieux pour un établissement qui doit garantir la continuité de son suivi sanitaire toute l'année.

Faire le lien avec le reste du carnet

Un contrat ne vit pas seul. Le prestataire qu'il désigne se retrouve dans votre annuaire d'intervenants, et les opérations réalisées dans ce cadre alimentent vos journaux de maintenance. Vous pouvez ainsi vérifier, contrat en main, que les passages prévus ont bien eu lieu et correspondent à ce qui était convenu.

Un atout en cas de contrôle

Lorsqu'un organisme de contrôle ou un auditeur vous demande de justifier le suivi de votre installation, vos contrats à jour sont une preuve immédiate de votre organisation. Vous montrez sans hésiter que chaque volet de votre maintenance est encadré, daté et confié à un intervenant identifié.

En pratique

Prenez l'habitude de consulter la page Contrats régulièrement, par exemple en début de trimestre. Vérifiez les échéances proches, confirmez que le périmètre correspond toujours à votre installation réelle, et signalez à votre interlocuteur Aquatycia toute évolution. Quelques minutes suffisent pour rester serein toute l'année.